

PUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE BECHAR
IDENTIFICATION FISCALE N° : 0998 0801 90867 01

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT N°:/DEP/2026

Opération N° :

Intitulé de l'Opération : Étude, Suivi et Réalisation d'une école primaire Type «2» à Hay Djenien Diff Allah, Commune de Béchar

Monsieur le responsable de l'action de la Direction des Equipements Publics lance un avis au concours national restreint portant sur la:

Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation d'une école primaire type «2» à Hay Djenien Diff Allah, Commune de Béchar.

Les architectes ou bureaux d'études d'architectes publics présentant les capacités professionnelles suivantes :

A. Capacité professionnelle:

- Pour les architectes agréés, justifier :
 - De l'agrément de l'année en cours;
 - Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP).
- Pour les bureaux d'études publics, justifier :
 - Du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création;
 - Et de l'extrait du registre de commerce électronique portant code architecture (607009).

B. Capacité financière:

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à **1.600.000,00 DA**. Il s'agit du chiffre d'affaire cumulé des trois (03) meilleurs chiffres d'affaires des cinq (05) dernières années (**2021, 2022, 2023, 2024 et 2025**), joindre une copie des déclarations des impôts forfaitaires uniques ou CN°20 et/ou des bilans financiers des (05) cinq dernières années déposés auprès des services compétents.

C. Capacités techniques:

C-1 Références professionnelles :

- Avoir assuré la maîtrise d'œuvre d'un projet (Etude et Suivi) de catégorie « **B ou plus** », ou 02 projets de catégorie « **A** », et en adoptant, si nécessaire, les équivalences (projet de logement/projet d'équipement), ci-dessous :

Projet de logement	Equivalent en projet d'équipement
Projet ≤ 50 logts	Equipement de cat «A».
50 < Projet ≤ 150 logts	Equipement de cat «B».

Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution ou des attestations délivrées par les maîtres d'ouvrage publics et/ou Les maîtres d'ouvrages privés ou les opérateurs privés auprès des maîtres d'ouvrage publics au profit des architectes sous-traitants, auxquelles doivent être jointes obligatoirement les attestations délivrées par les DUAC, confirmant l'existence du permis de construire de l'opération concernée, ou le dépôt de permis de construire auprès des autorités compétentes.

C-2 Moyens humains:

Disposant d'un minimum de personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau soit :

- Un Chef projet architecte justifiant d'une expérience minimale de **Trois (03) ans**,

- Un DEUA ou technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment justifiant d'une expérience minimale de **deux (02) ans**

C-3 Moyens matériels:

Justifier de l'adresse professionnelle du siège du bureau de l'architecte (acte de propriété, contrat de locationetc.).

Intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Béchar dont le siège : ***Cité triangle universitaire, Rue de l'université Béchar.***

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de groupement, le cahier de charge doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

Le dossier du concours national restreint présenté par le soumissionnaire sera composé de quatre plis comme suit :

- Pli de l'offre de candidature (Voir l'article 20 du cahier des charges)
- Pli de l'offre technique (Voir l'article 20 du cahier des charges)
- Pli de l'offre prestations (Voir l'article 20 du cahier des charges)
- Pli de l'offre financière (Voir l'article 20 du cahier des charges)

Les candidats procèdent **uniquement au dépôt des offres de candidature:**

Le pli de dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée anonyme ne comportant que les mentions suivantes :

**Concours national restreint N°...../DEP /2026 pour la maîtrise d'œuvre
(étude et suivi) pour la réalisation d'une école primaire type «2»
à Hay Djenien Diff Allah, Commune de Béchar.**

Offre Candidature -

**«À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
A ne pas ouvrir »**

La durée de préparation des offres est à **Dix (10) jours** qui courent à partir de la date de la première publication du présent avis de concours national restreint dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux en arabe ou en français.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant **10h00mn**, cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal à la même heure.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis de dossier de candidature à une seule séance, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à **10h30mn** au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Béchar. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même **heure 10h30 mn**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres financières pendant une durée égale à la durée de préparation des offres cumulée augmentée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres techniques.

N.B.:

- *Pour plus d'information, les soumissionnaires doivent référer aux dispositions de cahier des charges*
- *Les moyens humains permanents mobilisés par les candidats ayant des projets inscrits en réalisation gérés par nos services (Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Béchar), ne seront plus pris en considération lors l'évaluation des offres.*

LE DIRECTEUR